

Une autre histoire sociale

Autor(en): **Walter, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **47 (1997)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-81176>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une autre histoire sociale

François Walter

L'histoire – il est banal de le redire – n'est jamais déconnectée des réalités sociales de son temps. Elle s'est sensibilisée aux incertitudes qui obscurcissent aujourd'hui toute velléité de projet quel qu'il soit. N'est-on pas allé jusqu'à prédire une crise de la discipline désormais installée dans «le temps des doutes»?¹ Faisant fi des effets de mode, nombreux sont cependant les historiens qui ont cherché à réagir en prenant au sérieux les défis venus de divers horizons des sciences sociales. Toujours à la pointe des entreprises intellectuelles, les *Annales* ont tenté l'expérience. L'appel lancé déjà en 1988² a été suivi par un numéro spécial de la revue: «De tous les livres, l'historien écrit les plus éphémères» peut-on lire dans l'éditorial. Partant, le travail historique est une «construction révisable» à partir de «principes d'intelligibilités différents ou de méthodes nouvelles»³.

Si incertitudes il y a, c'est bien que les modèles d'intelligibilité historique qui ont marqué les années 1960–80 semblent avoir épuisé leurs vertus heuristiques. Pour la commodité de l'exposé, on ramènera ceux-là à deux séries de propositions: celles de l'histoire sociale matérialiste d'une part, celles de l'histoire des mentalités d'autre part. Reprenons successivement ces deux paradigmes qui ont guidé deux générations de chercheurs.

Pendant des décennies, depuis Labrousse et avec Braudel, l'historien a privilégié une approche de type macro-économique indifférente aux acteurs (notamment par réaction contre l'histoire dite historisante). «Les Révolutions se font malgré les révolutionnaires», se plaisait à écrire Labrousse en 1948⁴. Il voulait signifier par là que, non content de restituer les faits, l'historien se devait d'abord de repérer les relations structurales dont les variations concomitantes allaient dans leurs concordances temporelles (leurs régularités) livrer la clé de l'explication historique. Cette approche privilégie la quantification, la construction des séries et les traitements statistiques. C'est ce que Carlo Ginsburg a appelé le paradigme galiléen⁵.

Tout ce qui échappe à l'analyse en termes de structures économiques et sociales, tout ce qui ne se réduit pas à la logique de l'économie comme premier moteur, a longtemps trouvé refuge dans le concept particulièrement flou de mentalité⁶. Les phéno-

1 Roger Chartier: «Le temps des doutes», in *Le Monde* du 18 mars 1993, p. VI–VII.

2 «Histoire et sciences sociales. Un tournant critique», in *Annales ESC*, mars–avril 1988, pp. 291–293.

3 «Tentons l'expérience», in *Annales ESC*, novembre–décembre 1989, pp. 1317–1323.

4 Formule citée par Bernard Lepetit: «L'histoire prend-elle les acteurs au sérieux?», in *Espaces-Temps*, 59/60/61, 1995, pp. 112–122.

5 En montrant surtout que les sciences humaines se sont développées autour d'un autre paradigme, celui de l'individuel, de l'«exceptionnel-normal», dit aussi «paradigme indiciaire ou sémiotique». Voir Carlo Ginsburg: «Traces: racines d'un paradigme indiciaire», in *Mythes, emblèmes, traces, morphologie et histoire*, Paris, 1989, pp. 139–180.

6 Sur les difficultés que pose l'utilisation de ce concept, voir l'introduction de Geoffrey E. R.

mènes étranges, les particularités irréductibles à une logique économique simple, en un mot, les résidus (au sens statistique) de l'analyse, que l'on ramène, on ne sait comment, à des attitudes ou à des croyances collectives, telles sont les sirènes qui ont bercé l'école historique française pendant des années. Aux structures économiques et sociales définies par l'approche matérialiste traditionnelle s'ajoutent donc des «planètes mentales»⁷, elles-mêmes différenciées par rapport à notre modernité et largement déterminées par le social, l'opposition dominants-dominés étant le modèle le plus fréquemment mobilisé. A la fin des années 1980, avec le déclin des schémas inspirés du marxisme, ce courant s'autonomise sous le charme des *cultural studies* américaines. Des déterminations sociales, on passe alors au caractère discursif de toute pratique. La réalité n'a pas d'existence autre que celle du langage qui l'a décrite: un point de vue dit de la déconstruction parce qu'il postule l'impossibilité de s'en tenir à toute objectivité. Très inspirée de la linguistique, cette orientation des sciences sociales vers la théorie littéraire est souvent désignée par l'expression de *linguistic turn*⁸.

Passons par l'exemple pour mieux mesurer dans quelle perplexité les deux formes d'intelligibilité sommairement esquissées ci-dessus peuvent nous plonger.

Voyez la curieuse histoire d'Agnès dans le Leicestershire en 1569. Cette année-là, la dame en question donne naissance à un chat. Documentée par des sources judiciaires, la grossesse monstrueuse d'Agnès ne peut à l'évidence pas se ramener au seul questionnement classique du type: «Que s'est-il vraiment passé?» En effet, sur ce registre, nous sommes en plein dans l'incertain et l'ambigu au point d'admettre avec David Cressy qui a repris le cas qu'ici «l'établissement de la 'vérité' disparaît derrière la tâche tout aussi intéressante de questionnement du récit». L'épisode se ramènerait alors à un pur discours sans prise dans la réalité. «Toute reconstruction du passé nous est peut-être interdite...»⁹

Avouons qu'il est difficile d'en rester à un tel relativisme ou à une telle démission face à la complexité des choses. Néanmoins, le destin extraordinaire d'Agnès permet, selon nous, de mettre à plat les trois questions que l'historien ne devrait pas pouvoir éluder:

- a) Que s'est-il vraiment passé? Comment contextualiser l'événement? Quel est le temps représenté par l'épisode? Quelles déterminations économiques et sociales sont susceptibles de rendre compte d'un tel événement?
- b) Qu'a-t-on cru à l'époque qu'il se soit passé? Comment les acteurs (qu'ils soient directement concernés ou plus extérieurs) se sont-ils représenté la chose?
- c) Que pouvons-nous aujourd'hui penser qu'il s'est passé? Quelles sont, en fonction de nos savoirs et de nos pratiques, nos représentations de l'événement?

A condition de sortir du relativisme méthodologique distillé par le commentaire de David Cressy, le défi que pose à l'histoire un fait divers et singulier comme celui d'Agnès est donc d'arriver à une proposition explicative qui articule cette triple problématique. En quelque sorte, celle-ci condense ce qu'il faut considérer comme étant le pro-

Lloyd, *Pour en finir avec les mentalités*, Paris, 1993, pp. 17ss.

7 L'expression est de Robert Muchembled: *L'invention de l'homme moderne. Sensibilités, mœurs et comportements collectifs sous l'Ancien Régime*, Paris, 1988, p. 13. Cet ouvrage par ailleurs fort utile est un bon exemple en même temps qu'une synthèse de l'histoire dite des mentalités.

8 Voir Geoff Eley: «De l'histoire sociale au 'tournant linguistique' dans l'historiographie anglo-américaine des années 1980», in *Genèses* 7, mars 1992, pp. 163–193. On remarquera que le «tournant critique» voulu par les *Annales* répond pour le réfuter au «tournant linguistique».

9 Ces positions sont soutenues non sans ironie par David Cressy: «De la fiction dans les archives? ou le monstre de 1569», in *Annales ESC*, septembre–octobre 1993, pp. 1309–1329.

cessus de production du passé par la science historique. Quant à l'enjeu du défi, il est de dépasser les impasses des paradigmes galiléen et linguistique parce qu'ils se contentent d'analyses partielles. Le premier s'ancre sur la question A, et se montre réfractaire à prendre en compte la subjectivité des acteurs individuels. Le second paradigme mêle les questions B et C de la problématique et néglige les contextes. Comment donc restituer leurs interrelations?

Paru en 1995, l'ouvrage collectif publié sous le titre *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*¹⁰ trace peut-être une voie qui permettra de sortir le métier d'historien de ses apories. Les auteurs sont tous rattachés à l'École des Hautes Études en Sciences sociales et ont des liens avec les *Annales*. À première vue, il s'agit d'un recueil de onze textes assez divers et de deux contributions plus générales. Plutôt que de détailler leurs apports qui vont de la construction navale en France au XIX^e siècle à la constitution de réseaux de relations dans les villes européennes, ou des magnats de la Florence médiévale au fonctionnement de la justice dans l'État savoyard, je crois opportun de mettre en évidence la cohérence de ces textes autour d'un certain nombre de questionnements. Ceux-ci prennent acte de l'essoufflement des paradigmes traditionnels et s'efforcent de reconstruire une «autre histoire sociale» à partir des défis lancés par les sciences sociales. C'est évidemment le regretté Bernard Lepetit, maître d'œuvre dont les contributions encadrent le volume, qui va servir de guide à cette lecture. Né en 1948, surpris par la mort le 31 mars dernier, cet historien brillant donnait avec ce livre la mesure de ses ambitions et de ses exigences intellectuelles. Connu par ses travaux d'histoire urbaine, Bernard Lepetit a exercé par l'entremise de ses responsabilités aux *Annales* et à l'EHESS une influence considérable et stimulante sur le devenir des sciences sociales. Étant donné les circonstances, on peut considérer le livre qu'il a dirigé comme une sorte de manifeste pour le renouvellement de l'histoire, un tournant critique (et non pas linguistique!) au sens où Bernard Lepetit l'avait souhaité en suscitant l'éditorial de sa revue en 1988.

1. Le premier chantier, l'une des priorités de la recherche, consiste à réexaminer les modèles chronologiques. En effet, parce que le passé appartient à tout le monde, c'est dans l'attention aux modèles temporels bien plus que dans le contrôle d'un domaine – le passé – ou d'une technique – la critique des sources – que devrait se situer la contribution de l'histoire au savoir.

En privilégiant la longue durée, l'histoire des mentalités a quelque peu occulté les rythmes temporels où jouent les déterminations du social. Comment ne pas citer la belle formule de François Dosse qui a nettement l'impression que «les mentalités traversent l'histoire sur un coussin d'air, comme entités indépendantes de toute contingence»¹¹. Mais plus encore, c'est l'ensemble du schéma braudelien avec ses trois temps étagés à la manière des couches géologiques qu'il convient de reconsidérer. Alain Corbin l'exprimait avec vivacité dans les «Considérations de méthode» qui terminent l'un de ses livres: «Il est temps pour les historiens de remettre en question la notion de prison de longue durée et les rythmes décalés de la temporalité braudelienne; ces derniers leur imposent l'image de fleuves, plus ou moins rapides et agités, qui ne mêlent pas leurs eaux.»¹² Est-il possible, dans ces conditions, de «détecter la cohérence des repré-

10 Bernard Lepetit (sous la direction de): *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, 1995 (collection *L'évolution de l'humanité*, Albin Michel).

11 François Dosse: *L'histoire en miettes. Des Annales à la nouvelle histoire*, Paris, 1987, p. 199.

12 Alain Corbin: *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage 1750–1840*, Paris, 1988, p. 321.

sentations telles qu'elles se structurent à une époque donnée», se demande Corbin. Braudel lui-même devait être conscient de la difficulté, admettant que la «pente du temps n'est pensable que sous la forme d'une multiplicité de descentes, selon les diverses et innombrables rivières du temps»¹³. La décomposition analytique du temps rend certes saisissable la coprésence des rythmes différents mais en aucun cas elle ne permet leur articulation.

A partir d'un constat similaire, deux voies sont explorées par les auteurs du livre. La première engage à suivre Jean-Yves Grenier parce qu'il est de ceux qui croient encore aux vertus de l'histoire quantitative¹⁴. Alors qu'elle semble marginalisée par les succès de l'analyse du discours, cette forme d'histoire dispose aujourd'hui, grâce aux nouveaux outils performants du traitement des séries chronologiques, des moyens de proposer des modèles temporels très variés, capables de prendre en considération l'aléatoire. Ce pourrait donc être une authentique occasion de rompre avec le caractère apparemment tautologique de la tripartition braudelienne dans laquelle au choix d'une tendance longue préétablie correspond nécessairement une hiérarchie cyclique emboîtée.

L'autre voie possible consiste à résolument construire une histoire au présent. C'est ce que tente Bernard Lepetit face à l'imprévisibilité du temps. Séduit par les théories de la complexité (théorie de l'auto-organisation, théorie du chaos), il assigne à l'histoire l'objectif d'«analyser plus finement comment l'évolution des sociétés humaines est à la fois contenue dans leur passé et peu prévisible»¹⁵. Parce que l'état présent d'un système dépend du cheminement qui lie les configurations précédentes et passe par de multiples bifurcations, «c'est dans la transformation de la valeur du présent qu'on trouve l'origine du changement de situation du passé»¹⁶. Cela signifie qu'il est vain de prétendre reproduire le passé. Tout au plus va-t-on le reconstruire parce qu'il est ressource et réserve de sens. La société est ainsi faite de remplois et son histoire s'opère au présent. Le passé est donc un «présent en glissement».

A ce point de la démarche, l'histoire semble rejoindre la sociologie, avec Simmel, Weber, Elias pour ne citer que les maîtres auxquels recourent volontiers les historiens. Qu'est-ce donc qui fait la spécificité de notre métier? Pour André Burguière, c'est incontestablement le privilège accordé à l'interrogation sur le «changement social»¹⁷. L'instabilité des systèmes sociaux donne sens à l'histoire. Le changement fonde l'historicité du réel. D'où l'importance d'une réflexion sur les différents régimes d'historicité. Ces derniers se définissent par la valeur que l'on accorde à «l'horizon d'attente» et à «l'espace d'expérience», deux concepts dont la tension commande le changement. Voilà qui nous renvoie explicitement aux travaux de Reinhart Koselleck¹⁸. Au lieu de l'emboîtement braudélien, ce modèle temporel suggère une remontée dans le temps à

13 Fernand Braudel: *Ecrits sur l'histoire*, Paris, 1969, p. 62.

14 Jean-Yves Grenier: «Expliquer et comprendre. La construction du temps de l'histoire économique», in *Les formes... op. cit.*, pp. 227–251.

15 Lire son article dans Bernard Lepetit et Denise Pumain: *Temporalités urbaines*, Paris, 1993, pp. 113–134.

16 Bernard Lepetit: «Le présent de l'histoire», in *Les formes... op. cit.*, p. 290.

17 André Burguière: «Le changement social: brève histoire d'un concept», in *Les formes... op. cit.*, pp. 253–272.

18 Reinhart Koselleck: *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, 1990. La formule de Lepetit, «Le présent de l'histoire», est évidemment un clin d'œil à l'historien allemand. De même que Koselleck s'intéresse au futur propre à chaque génération (le «futur passé»), Lepetit se préoccupe quant à lui du passé que les sociétés sans cesse refigurent au présent. En même temps, Lepetit se réapproprie sur un autre registre le projet de Foucault de «faire l'histoire du présent» (Michel Foucault: *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, 1975, p. 35).

partir d'un présent, en suivant non pas des rivières qui vous emportent, mais des affleurements. On y découvre alors, au gré des configurations géologiques, des filons momentanément abandonnés puis réactualisés. Le passé s'offre comme actualisation continue d'expériences de durée variable et l'histoire devient une réactualisation des possibles¹⁹.

2. Au fil des pages du livre, le lecteur sera frappé par l'omni-présence du juridique et du politique et de leurs catégories. De quoi surprendre quand on prétend reformuler l'histoire sociale? Pas vraiment. Déjà Tocqueville, soucieux de différencier les systèmes politiques, s'interrogeait sur les modes de cohésion sociale dans les aristocraties et dans les démocraties. «De quelle manière les hommes tiennent les uns aux autres» sous ces différents régimes, se demandait-il²⁰. Une question par laquelle l'écrivain C. F. Ramuz interpellait aussi les Suisses, dans le contexte tendu des années 1930: «Quelles raisons actives avons-nous d'être ensemble?»²¹ Reprenons donc encore, sur un mode dépassionné cette fois-ci avec Bernard Lepetit cette interrogation permanente sur la nature du lien social: «Qu'est-ce qui fait qu'une société tient ensemble?»

Longtemps les historiens ont été prisonniers de découpages préconçus de la réalité sociale. Comme l'écrivait Jacques Rancière, l'interprétation consistait à vouloir «substituer les choses aux mots» mais elle s'est laissée, «dans cette opération même, piéger par les mots»²². De cette réification des catégories, Lepetit donne une image plus frappante encore. Il rappelle aux tenants du matérialisme labroussien «que les hommes ne sont pas dans les catégories sociales comme des billes dans des boîtes»²³. Quand nous utilisons les concepts de nobles ou de bourgeois, nous nous laissons plus facilement enfermer dans nos catégories d'analyse que les personnes concernées dans leurs statuts. Christiane Klapisch-Zuber en fournit la démonstration pour Florence. Que de louvoisements et d'hésitations chez les contemporains qui cherchent à définir des groupes et que de naïvetés chez les historiens confrontés aux sociétés anciennes²⁴. On compte, on classe et à partir de là, «l'identité du (ou des) groupe(s) est tenue pour acquise» explique aussi Jacques Revel²⁵. Qui de nous, en effet, ne s'est pas contenté un jour des formules paresseuses mais combien commodes du style: «La bourgeoisie bénéficie de l'essor...» ou «la classe ouvrière manifeste son impatience...»? A vrai dire, la tradition historiographique héritée de Labrousse (lui-même reprenant le modèle durckheimien) s'est plu à institutionnaliser les acteurs. Une telle approche fonctionnaliste présuppose «la représentation d'un monde cohérent, stablement institutionnalisé et normé, dans lequel les acteurs seraient à leur place et identifiés à leur rôle, y compris dans leur contestation de l'ordre fonctionnel»²⁶. Cette vision a été remise en cause par de nombreuses études qui ont montré les configurations changeantes de l'espace relationnel. Une institution peut certes devenir critère de stratification sociale mais au travers d'un ensemble de stratégies individuelles, familiales et étatiques²⁷. L'opération de «décons-

19 Sur cette difficile question d'un nouveau modèle chronologique, voir aussi la note critique posthume de Bernard Lepetit: «Le travail de l'histoire», in *Annales HSS*, mai-juin 1996, pp. 525-538.

20 Alexis de Tocqueville: *De la démocratie en Amérique*, Paris, éd. Vrin, 1990, t. II, p. 101.

21 C. F. Ramuz: «Lettre», in *Esprit*, octobre 1937, p. 8.

22 Jacques Rancière: *Les mots de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris, 1992, p. 70.

23 *Les formes... op. cit.*, p. 13.

24 Christiane Klapisch-Zuber: «La construction de l'identité sociale. Les magnats dans la Florence de la fin du Moyen Age», in *Les formes... op. cit.*, pp. 151-164.

25 Jacques Revel: «L'institution et le social», in *Les formes... op. cit.*, pp. 63-84.

26 *Ibid.*, p. 76.

27 Voir par exemple les travaux de Sabina Loriga: *Soldats. Un laboratoire disciplinaire: l'armée*

truction» de l'identité assigne à ce dernier concept un caractère instable: l'identité devient un arrangement de possibilités multiples de durée variable, provisoirement géré par le langage qui le désigne comme objet. Dès lors, «l'institution et les normes qu'elle produit n'apparaissent (...) plus comme extérieures au champ social ni comme imposées à lui. Elles sont inséparables de la configuration du jeu social et des actions qui y sont possibles»²⁸.

A ce stade de la réflexion, deux pistes s'ouvrent pour aller plus loin: le recours aux concepts de l'économie des conventions et le jeu sur les changements d'échelles. Reprenons successivement ces deux directions de recherches.

La première est illustrée empiriquement par la contribution d'Alain Dewerpe²⁹ et reprise dans sa portée méthodologique par Bernard Lepetit. Les conventions sont des «systèmes d'attentes réciproques sur les compétences et les comportements conçus comme allant de soi et pour aller de soi»³⁰. La convention ou l'accord accepté se fait norme et acquiert une régularité dans la pratique, notamment en s'objectivant dans des institutions. Mais normes et conventions tiennent leur force de leur actualisation ce qui veut dire qu'elles sont non pas de simples héritages mais des ressources à mobiliser. L'histoire sociale commence lorsqu'elle reconnaît les acteurs sociaux par leur «faculté à se glisser dans les espaces interstitiels» pour mobiliser à leur profit le système de normes le plus adéquat et pour construire les interprétations susceptibles d'organiser différemment le monde³¹. Et Lepetit d'exposer, exemple à l'appui (le mode de règlement des conflits professionnels au travers de la Révolution française), comment des conventions résistent à des moments de crise, comment elles cessent apparemment d'être mobilisées puis sont réappropriées selon d'autres modalités par la société concernée. Une manière de montrer qu'à partir du passé «univers de ressources», on valorise dans le temps court (dans le moment présent) le possible pertinent. La démarche est illustrée par la communication de Simona Cerutti à propos des pratiques juridiques. Elle ne craint pas de renverser le modèle habituel pour risquer: «On dirait que ce n'est pas le droit en soi qui charpente la vie domestique, mais plutôt que c'est l'accord sur la façon de contourner les normes qui crée des compétences et, peut-être, des solidarités.»³²

Affirmer que les pratiques peuvent être productrices de normes implique de mettre au premier plan les acteurs individuels. Tout le livre est traversé par une connivence autour des acquis historiographiques de la microhistoire (en particulier par les résultats des approches prosopographiques) et en même temps par la nécessité d'aller au-delà en reconsidérant le difficile problème de la contextualisation. La société est ainsi perçue comme le produit de l'interaction sociale: elle est ce que les multiples trajectoires individuelles engagées dans l'action font et défont dans la durée. Le changement d'échelle (le passage du macro au micro) est ici porteur de connaissances nouvelles³³. Mais au-

piémontaise au XVIII^e siècle, Paris, 1991, et de Simona Cerutti: *La ville et les métiers. Naissance d'un langage corporatif (Turin, XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, 1990.

28 Jacques Revel: *op. cit.*, p. 83. Le concept de «configuration» est emprunté à Norbert Elias.

29 Alain Dewerpe: «L'exercice des conventions. Le cas de l'industrie navale française (fin XIX^e-début XX^e siècle)», in *Les formes... op. cit.*, pp. 99-126.

30 La définition est tirée de Robert Salais. Le concept est donc emprunté aux travaux des économistes (R. Salais, L. Thévenot) et des sociologues (L. Boltanski).

31 Bernard Lepetit: *op. cit.*, p. 2.

32 Simona Cerutti: «Normes et pratiques, ou de la légitimité de leur opposition», in *Les formes... op. cit.*, pp. 127-149.

33 Je renvoie sur ce thème au livre stimulant de Jacques Revel (sous la direction de): *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, 1996.

dela de la valorisation des acteurs, l'histoire sociale prétend aussi reconstruire les modalités d'agrégation (les différents types de communautés à différentes échelles). On va retrouver des «configurations globales» qui sont «le produit momentané de plusieurs mouvements qui s'opèrent à partir d'intérêts, de perspectives et de projets différents»³⁴. A ce propos, il faut se garder d'opposer, comme l'a fait ailleurs Christophe Charle, les approches micro et macro en histoire sociale pour parler de leur «incommunicabilité»³⁵. A vrai dire, le mode d'agrégation dont il est ici question diffère de la traditionnelle logique du cumul (le passage du monographique au général par accumulation de cas). Il relève plutôt d'une stratégie de l'indiciaire au sens de Ginzburg³⁶.

3. Reste un dernier problème, et non des moindres, si l'on veut échapper au risque de relativisme culturel ou méthodologique. Revenons pour mémoire au triple questionnement que nous nous étions fixé au seuil de cette lecture. Reconstruire le social à partir des acteurs ne dispense pas de fournir un effort considérable de contextualisation rigoureuse. Au contraire, c'est l'identification des systèmes de contextes dans lesquels il s'inscrit qui permet de donner un sens au jeu social et donc de fournir une solution au difficile problème de la généralisation. Une telle insistance sur le réel concret pose néanmoins le problème du statut à accorder aux représentations³⁷. En effet, pour éviter d'enfermer les représentations dans le discours, pour s'empêcher de feindre que les représentations sont réductibles à du discours, il est nécessaire de leur donner un arrimage solide dans une réalité sociale. Ainsi, au lieu d'opposer facticement subjectivité et déterminations objectives, la recherche récente tend à montrer que les représentations sont toujours activées dans des situations historiques concrètes. Alain Boureau corse la difficulté en s'intéressant aux représentations qui ne s'inscrivent pas en simultanéité rigoureuse avec un processus social. Il reprend l'exemple du droit de cuissage, une représentation mythique qui lui semble «antérieure à la différenciation sociale et aux diverses appropriations qui l'objectivent»³⁸. Sa réflexion ouvre la voie à la prise en compte par l'historien de la coprésence de virtualités dont l'actualisation est aléatoire³⁹. Les sociétés sont ce qu'elles disent être et ce qu'elles ignorent qu'elles sont. L'être humain dispose de multiples répertoires d'action et de discours. Autrement formulé avec Bernard Lepetit, les hommes ne sont pas seulement au monde occupés à des activités codificatrices mais ils sont entre eux et, par conséquent, ne vivent pas «dans

34 Maurizio Gribaudi: «Les discontinuités du social. Un modèle configurationnel», in *Les formes... op. cit.*, pp. 187–225.

35 Christophe Charle: «Micro-histoire sociale et macro-histoire sociale. Quelques réflexions sur les effets des changements de méthode depuis quinze ans en histoire sociale», in Christophe Charle (sous la direction de): *Histoire sociale, histoire globale?*, Paris, 1993, pp. 45–57. Inutile de préciser que la conception de l'histoire sociale développée dans ce livre est assez différente du projet des *formes de l'expérience*. Une remarque qui n'enlève rien à l'intérêt, sur d'autres registres, du livre dirigé par Christophe Charle.

36 Carlo Ginzburg: *op. cit.*

37 Sur l'utilisation de ce concept en histoire, voir Roger Chartier: «Le monde comme représentation», in *Annales ESC*, novembre–décembre 1989, pp. 1505–1520.

38 Alain Boureau: «La compétence inductive. Un modèle d'analyse des représentations rares», in *Les formes... op. cit.*, pp. 23–38. Voir aussi du même auteur: *Le droit de cuissage. La fabrication d'un mythe XIII^e–XX^e siècle*, Paris, 1995.

39 On notera ici comme dans plusieurs autres articles déjà mentionnés, l'influence considérable de la pensée de Paul Ricœur. N'est-il pas significatif par exemple que la dernière référence du texte de conclusion de Lepetit renvoie précisément à Ricœur? Voir Paul Ricœur: *Temps et récit*, t. 1–3, Paris, 1983, 84 et 85.

un univers de représentations indifférent aux situations dans lesquelles elles [les représentations] se trouvent activées»⁴⁰.

Pour rendre plus limpides des considérations plutôt denses, on empruntera un dernier exemple aux travaux de Laurence Fontaine sur la construction des identités sociales. En essayant de progresser par rapport aux approches inspirées de la *network analysis*, cette auteure intègre les processus individuels d'intériorisation. Cela signifie qu'en s'intéressant à la fabrication des identités chez les marchands-migrants (les colporteurs) apparaîtront non seulement les stratégies individuelles d'accroissement de statut ou de richesse mais encore les aspects culturels du processus⁴¹. L'identité est toujours un phénomène interactif. Aussi les colporteurs peuvent-ils jouer avec plusieurs dénominations d'état-civil, interchangeable selon les situations. La même élasticité ressort de l'usage des dénominations professionnelles: on est le plus discrètement possible marchand, cultivateur ou fleuriste à l'extérieur mais, dans son village de la montagne, le migrant assume son identité de colporteur avec les signes ostentatoires de l'aisance qui passent pour être liés à ce statut (par exemple le port d'une toque de fourrure russe en Dauphiné ou celui d'un poignard espagnol en Auvergne).

Cet exemple met donc encore une fois en lumière les liens étroits qui enserrent pratiques et représentations. Si, pour la commodité de l'exposé, il est parfois légitime d'identifier les uns et les autres, l'analyse doit concourir à intégrer éléments objectifs et représentations.

Ce refus des fausses coupures et la réduction au social résume en définitive les propositions de renouvellement épistémologique dont nous essayons de rendre compte. Il faut les comprendre comme un vaste atelier d'expérimentations dont certaines sont plus abouties que d'autres. Les nouvelles formulations du travail de l'historien viennent à point nommé rappeler la scientificité du savoir historique – d'où la terminologie du laboratoire et de l'expérimentation qui revient fréquemment. Cela ne signifie pas que les chercheurs oublient la spécificité du mode narratif d'exposition de leurs résultats. On a déjà noté combien les auteurs les plus enclins à formaliser ou à théoriser font volontiers allégeance à Paul Ricœur sur ce thème de l'histoire comme récit, un récit qui continue à prétendre à un statut de vérité. Au cœur des sciences sociales, l'histoire veut nettement réaffirmer sa compétence à rendre compte des pratiques humaines par l'analyse des temporalités. Face à la perte de sens du présent, l'histoire peut redonner vie aux potentialités non accomplies du passé. Elle est donc aussi un projet pour l'action.

40 Bernard Lepetit: *op. cit.*, p. 13.

41 Voir notamment Laurence Fontaine: *Histoire du colportage en Europe XV^e–XIX^e siècle*, Paris, 1993.